



Imposer des chantiers supplémentaires

Par **sonyabelfort**, le **02/02/2010** à **17:05**

Bonjour,

Je suis actuellement embauché par une société de nettoyage via laquelle je travail 10 heures par semaine au sein d'une banque.

Je travail au sein de cette banque depuis 5 ans et cette nouvelle entreprise de nettoyage viens de remporter l'appel d'offre de la banque et a renouvelé mon contrat. Cependant, cette société de nettoyage me propose de travailler en plus sur un nouveau chantier pour faire le ménage une heure par semaine. Cependant je refuse et maintenant il me menace de me supprimer mon emploi au sein de la banque. Ont-ils le droit de faire cela ? Suis je obligé d'accepter ce travail supplémentaire? Je précise que je refuse ce nouveau chantier car j'estime qu'il n'est pas réalisable en une heure de temps.

Merci d'avance de la réponse apportée.